



Direction des Finances  
Service Moyens et Missions Transversales  
119.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe ports départementaux.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le budget annexe des ports départementaux permet la gestion des ports de plaisance et de pêche de La Ciotat, Cassis, Niolon, la Redonne, Carro, le Jaï, le Sagnas et le Pertuis. Le Département assure en outre la conception et le suivi des travaux de protection et d'entretien. Les dépenses sont en diminution cette année (-2,1 % à 3 M€). Les recettes sont également en diminution pour l'exercice 2024 de 8,7 % atteignant 3,2 M€, dont une subvention d'équipement du Département de 614 K€.

**A - les recettes de fonctionnement : 1 M€**

- Produits de gestion courante : 382 K€

Les produits de gestion courante sont en recul d'environ 0,5 % par rapport à 2023 (-2 016,95 €). Ce poste de recette regroupe les redevances, contrats de concessions et des droits de ports sur le nombre de passagers.

- Produits de ventes : 603 K€

Les produits de ventes sont en hausse de 6,3 % par rapport à 2024 (+35 826,61 €). Ce poste de recette concerne les autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public délivrées à des entreprises dans un but commercial, autour des activités de plaisance et de pêche principalement.

- Dotations et participations : 61 K€

Les dotations et participations sont de 60 590,00 € et restent stables par rapport à 2023. Il s'agit d'une dotation de l'Etat, gelée depuis des années maintenant.

**B - les recettes d'investissement : 835 K€**

- Subventions d'investissement : 614 K€

En 2024 la subvention d'équilibre du budget retrouve son niveau d'avant crise sanitaire et atteint

environ 614 K€. Cette subvention d'équilibre permet de compenser des recettes structurellement trop peu importantes par rapport aux dépenses obligatoires au titre de cette politique publique.

Dotations : 220 K€

Pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et les restes à réaliser de 2024, il a été affecté une dotation en recette par l'émission d'un titre de recette de 220 371,48 € à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » en 2024.

### **C - les dépenses de fonctionnement : 745 K€**

- Charges à caractère général : 398 K€

Les charges à caractère général sont en hausse de 3,3 % par rapport à l'exercice antérieur (+12 731,89 €). Ce poste comprend les analyses d'eau des ports pour 28,6 K€, le paiement de la taxe foncière sur le plan d'eau pour 229 K€ ou encore divers achats de fournitures et petits outillages et divers travaux pour 140 K€.

- Charges de personnel : 300 K€

Cette année les charges de personnel restent presque à l'identique en 2023, soit une légère baisse de 2 425,40 €.

- Charges exceptionnelles : 47 K€

Les charges exceptionnelles sont en baisse en 2023 de 20,5 % (-12 150,04 €).

### **D - les dépenses d'investissement : 872 K€**

Les dépenses d'investissement sont en diminution par rapport à l'exercice antérieur, pour près de 156 K€ (-15,2 %). Cette forte diminution concerne principalement la fin en 2023, de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrages et de financement des travaux pour la sécurisation de sanitaires, modulaires et sécurisation de l'avant-port nord du port départemental de Cassis.

- Immobilisations incorporelles : 65 K€

Les immobilisations incorporelles connaissent une baisse d'environ 4,6 % en 2024 (-3 116,20 €). Ces dépenses ont permis la réalisation de différentes études sur les ports en gestion départementale, que cela soit des études de géo-détection, de géotechnique, d'installation futures de matériel comme des cuves ou sur des mises au norme de stations d'avitaillements.

- Immobilisations en-cours : 807 K€

Les immobilisations en-cours sont en recul de 15,3 % par rapport à 2023 (-145 191,74 €). Pour 2024, les travaux se sont concentrés sur la modernisation des ports départementaux pour un montant total de 756 510,99 €.

## E - L'équilibre budgétaire :

En tenant compte des résultats reportés, le résultat cumulé du budget annexe des ports présente un excédent de 47 109,00 € en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2024 du comptable public.

L'opération d'affectation suivante est proposée :

- couverture du besoin de financement et des restes à réaliser nets de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette de 173 377,97 € à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » ;
- résultat d'investissement à reporter en 2025 (001 dépense) : 173 377,97 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2025 (002 recette) : 47 109,00 € .

Les restes à réaliser s'élèvent à 47 109,00 € pour la seule section de fonctionnement (en dépenses).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe ports départementaux.**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt sept juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

**Présent(s) :**

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Audrey GARINO, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

**Absent(s) :**

Mme Martine VASSAL, Mme Nouriaty DJAMBAE, M. Eric LE DISSES.

**Donne(nt) pouvoir :**

Mme Sandrine D'ANGIO à M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU à Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY à Mme Danielle MILON, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Azad KAZANDJIAN, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe ports départementaux.**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 27 juin 2025,  
le quorum étant atteint,  
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL ayant quitté la salle,

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe des ports arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

<input type="radio"/> Investissement	-173 377,97 €
<input type="radio"/> Fonctionnement	+220 486,97 €
<input type="radio"/> Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2024 <sup>1</sup>	+47 109,00 €

Adopte à l'unanimité

Pour : 45

---

<sup>1</sup> Après reprise des résultats antérieurs. *Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.*

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 10

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation



Nathalie CAROLLO

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe ports départementaux.**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt sept juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

**Présent(s) :**

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Audrey GARINO, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

**Absent(s) :**

Mme Martine VASSAL, Mme Nouriaty DJAMBAE, M. Eric LE DISSES.

**Donne(nt) pouvoir :**

Mme Sandrine D'ANGIO à M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU à Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY à Mme Danielle MILON, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Azad KAZANDJIAN, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 27 JUIN 2025**

**RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2024 - Budget annexe ports départementaux.**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 27 juin 2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL ayant quitté la salle,

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe des ports comme suit :

- couverture du besoin de financement et des restes à réaliser nets de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette de 173 377,97 € à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » ;
- résultat d'investissement à reporter en 2025 (001 dépense) : 173 377,97 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2025 (002 recette) : 47 109,00 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 47 109,00 € pour la section de fonctionnement (en dépenses). Ils font l'objet d'un report en 2025.

Adopte à l'unanimité

Pour : 45

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 10

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation



Nathalie CAROLLO